

Directeur-riche de l'école municipale d'enseignement artistique

Type de recrutement : statutaire (CDD si non fonctionnaire)	Grade : Attaché
Temps de travail : 35 h	Rémunération : Rémunération statutaire + régime indemnitaire + avantages sociaux
Date de prise de poste souhaitée : 16/08/2023	

Contexte

La commune de Ramonville (près de 15 000 habitants) est située au sud-est de la ville de Toulouse dont elle est limitrophe et fait partie de la communauté d'agglomération du SICOVAL. La position de commune-centre occupée par Ramonville au sein de son bassin de vie lui confère un positionnement stratégique où les habitants peuvent accéder à une offre de services diversifiée. La commune connaît l'une des plus fortes croissances de la population à l'échelle de l'aire urbaine toulousaine.

Au regard de l'évolution de la population et des enjeux identifiés en matière d'accès à la culture, la municipalité a initié une démarche de refondation de l'action culturelle guidée par la volonté de :

- Favoriser le renouvellement des modes d'intervention afin de toucher un public plus large
- Soutenir les démarches de médiation et d'ouverture culturelle
- Développer les partenariats avec les acteurs du territoire, notamment associatifs

Depuis 2017, l'école municipale d'enseignement artistique (EMEAR), qui regroupe plusieurs disciplines (musique, danse, théâtre, cirque, arts plastiques) dispose d'un nouveau projet articulé autour des axes et objectifs suivants :

- S'inscrire dans le schéma départemental de développement des enseignements artistiques
- Développer les actions transversales pour toucher prioritairement des publics non usagers

L'EMEAR accueille aujourd'hui près de 600 élèves, des plus jeunes aux adultes. Plus de 260h de cours hebdomadaires sont dispensées par une équipe de 23 enseignants. Les élèves sont accueillis principalement dans les locaux de l'EMEAR au château de Soule mais aussi au KIWI et à la médiathèque.

Parallèlement à ces enseignements, une vingtaine d'actions culturelles sont réalisées durant l'année.

En 2022, la ville a obtenu le label 100% Education Artistique et Culturelle (EAC) pour les actions menées auprès des scolaires et des jeunes, l'EMEAR étant l'un des principaux acteurs dans ce domaine.

Missions générales du poste

Placé-e sous la responsabilité de la Directrice du pôle animations culturelles, vous assurez la direction de l'école et la coordination de l'ensemble des enseignements artistiques dispensés sur la commune, sur les aspects pédagogiques, artistiques, techniques et administratifs en lien avec la coordinatrice pédagogique musique.

En prenant en compte les ressources dont dispose la collectivité, vous pilotez le projet d'établissement en veillant à consolider les actions transversales et les démarches de médiation.

Activités

- Mettre en œuvre et suivre le projet pédagogique et le projet d'établissement,
- Animez les instances de suivi et d'évaluation du projet,
- Initier et développez des actions transversales avec les partenaires culturels du territoire
- Assurer un accompagnement de l'équipe pour la mise en œuvre du projet,
- Manager l'équipe enseignante, l'équipe administrative et technique,
- Assurer le suivi administratif et financier de l'école municipale d'enseignement artistique,
- Gérer le logiciel professionnel,
- Mettre en place des actions pour l'ouverture vers de nouveaux publics,
- Développer les projets, les partenariats et les actions artistiques transversales,
- Coordonner les projets éducatifs, dans le cadre de l'EAC, avec les membres de la communauté éducative.

Profil souhaité

- Diplômé de l'enseignement supérieur
- Expérience souhaitée de deux ans sur un poste similaire

Travailleurs handicapés : Dans le cadre de la loi de février 2005, la Commune de Ramonville Saint-Agne est attentive à l'intégration d'agents justifiant d'une attestation de RQTH.

Exigences et qualités requises

Compétences requises pour le poste

- Excellent niveau de maîtrise artistique et/ou de solides connaissances des différentes esthétiques musicales et dans le spectacle vivant
- Capacité à conduire un projet et évaluer la mise en œuvre des actions
- Très bonne connaissance des problématiques et enjeux relevant du domaine culturel et plus particulièrement des enseignants artistiques ainsi que de la médiation culturelle
- Aptitude au développement des partenariats
- Maîtrise des procédures administratives et budgétaires ainsi que de la réglementation relative aux fonctionnements des établissements culturels

Qualités requises pour le poste

- Disponibilité, sens de l'organisation et qualités rédactionnelles
- Dynamisme, autonomie et sens de l'initiative
- Goût du travail en équipe
- Qualité relationnelle, capacité d'écoute et sens réel des relations humaines
- Maîtrise des outils informatiques et utilisation de logiciels spécifiques
- Sens du service public
- Discrétion

Conditions du poste

- Horaires de travail : 9h ou 9h30 à 18h ou 18h30 voire 19h
- Possibilité de répartir de la semaine de travail sur 4,5 jours ou 5 jours
- Poste partiellement télétravaillable
- Travail ponctuel le soir et le week-end en fonction des événements

Adresser votre candidature (CV, Lettre de motivation et arrêté de situation le cas échéant) à Monsieur Le Maire (réf : VS/AB/DEMEAR) avant le 04/05/2023 : recrutement@mairie-ramonville.fr